

A Montreuil, le combat contre le compteur *Linky* continue



Après les 48 h sans chauffage au 224-236 bd Boissière en raison de la disjonction provoquée par le Linky (diagnostic qui a semble-t-il été long à poser, et qui va conduire à l'augmentation de la puissance de l'abonnement d'électricité, sans doute répercutée par l'OPHM aux locataires)

Par ailleurs, le collectif Stop Linky a répondu favorablement à la proposition du Conseil de quartier Branly-Boissière pour une réunion "contradictoire" avec MM. Dufriche et Lechequer, et ENEDIS, le 22 février à 20 (lieu à confirmer).

Nous invitons le plus grand nombre de personnes intéressées à venir s'informer.

Voici le mail de réponse que le Collectif a adressé au Conseil de Quartier :

Re: [CQBB] Invitation à Madame Lobé pour participer à la Plénière du CQBB du 22/02/2017

De stoplinkymontreuil@riseup.net
À ConseilQuartier BranlyBoissière <cqbb93@gmail.com>
Date Aujourd'hui 12:49

Bonjour,

Le Collectif Stop Linky Montreuil souhaite répondre favorablement à votre invitation pour le 22 février à 20h et nous vous remercions de bien vouloir nous préciser le lieu de la réunion Linky que vous souhaitez organiser.

Vous savez que l'installation du Linky a commencé à la Boissière et qu'au moins 4 immeubles ont déjà subi la pose sans lettre préalable aux habitants (société SOGETREL).

Comme dans d'autres régions, les poseurs sont arrivés sans prévenir.

Les autres ruses utilisées pour passer en force sont : voitures banalisées, agressivité pour avoir les bonus qui leur sont octroyés en fonction du nombre de compteurs posés, ou menaces pour faire céder ceux qui leur disent non.

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/temoignage-17-janvier-2017-pose-du-linky-avant-somation-et-pannes-chauffage-box-wifi-et-voisin.pdf>

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/Conseils-contre-la-menace-de-coupure-par-les-poseurs-de-Linky-20-janvier-2017-par-Annie-Lobe.pdf>

Linky n'est ni obligatoire ni gratuit, c'est nous qui payons de façon indirecte, par les taxes sur nos factures (95 % du budget d'ENEDIS vient de la C.T.A, Contribution tarifaire d'acheminement).

Dans la France entière, des centaines de personnes ont déjà eu leurs appareils grillés par la pose du Linky et ont dû les remplacer à leurs frais.

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/Saint-Juvat-Quand-les-compteurs-Linky-potent-les-plombs-Article-LE-PETIT-BLEU-des-COTES-D-ARMOR.pdf>

D'autres subissent la disjonction qui les contraint à augmenter la puissance de leur abonnement :

► http://www.santepublique-editions.fr/objects/Linky-use-les-nerfs-de-deux-octogenaires-09_01_2017-La-Nouvelle-Republique-Indre-et-Loire.pdf

Plus grave, les incendies et même une explosion :

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/La-voix-du-nord-02-02-2017-incendie-depot-de-pain-Petite-Foret.pdf>

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/Un-compteur-Linky-explose-en-Auvergne-27-decembre-2016.pdf>

Personne n'indemnise les dégâts du Linky, puisque la société ENEDIS n'a pas d'assurance.

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/extrait-Kbis-EDF-ASSURANCES-13-decembre-2016.pdf>

À Montreuil, les effets ont été immédiats : panne de chaudière ! (plus de chauffage ni d'eau chaude pendant 48 h, au 224-236, boulevard de la Boissière, dans un immeuble OPHM ; l'explication donnée était que le Linky avait fait disjoncter la chaudière, mais il a fallu 48h pour poser le bon diagnostic et l'abonnement va devoir être augmenté... aux frais de l'OPHM, qui ne manquera pas de le répercuter dans les charges aux locataires).

Après le Conseil municipal le 1er février, une élue montreuilloise a témoigné s'être entendue dire par téléphone qu'on allait lui couper l'électricité si elle refusait le Linky. Pourtant, lors de la réunion du mardi 20 décembre 2016 à 18h en mairie, en présence de M. Ibrahim Dufriche, premier adjoint, et de M. Laurent Abrahams, adjoint, Mme Gladys Staessens (Larose), "une des responsables du programme Linky au niveau national", selon ses propres termes, a dit :

"Je ne vais pas vous dire qu'on va vous couper l'électricité parce que ce n'est pas vrai. Pour ce qui est du prix, on ne peut pas vous faire payer le compteur Linky. Le compteur n'est pas facturé à la pose. Si on vous dit que ce sera payant plus tard, c'est une escroquerie."

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/Extrait-reunion-Linky-20-decembre-2016-en-mairie-Gladys-Staessens-escroquerie.pdf>

Les délibérations communales de refus du Linky ne sont pas illégales, et il faut mettre en balance les 15 délibérations suspendues en référé par des tribunaux administratifs et les plus de 300 délibérations qui sont encore en vigueur et n'ont pas été attaquées.

Voici la liste complète :

► <http://www.santepublique-editions.fr/objects/liste-par-population-communes-refus-linky.pdf>

Tandis que ces maires font de la résistance, Nous rappelons qu'aucune réponse n'a été apportée par la ville aux questions posées, ni le 20 décembre pendant la réunion, ni depuis la délivrance de l'acte à notre maire, Monsieur Bessac, le 27 décembre 2016 :

▶ <http://www.santepublique-editions.fr/objects/sommation-d-apporter-les-reponses-aux-questions-posees-lors-de-la-reunion-du-20-decembre-2016.pdf>

▶ <http://www.santepublique-editions.fr/objects/signification-huissier-patrice-bessac-maire-de-montreuil-cahier-doleances-linky-27-decembre-2016.pdf>

Enfin, M. Dufriche avait annoncé le 20 décembre qu'une deuxième réunion de l'instance de dialogue aurait lieu "avant fin janvier 2017", or nous n'avons reçu aucune invitation pour cette réunion et ne savons pas si elle a eu lieu ou non, et si oui, avec quels participants.

C'est pourquoi nous sommes très heureux que vous organisiez, au sein de votre Conseil de quartier, un débat contradictoire public.

Toutefois, nous constatons que vous invitez 3 personnes POUR le Linky (M. Dufriche, M. Lechequer et ENEDIS) et une personne CONTRE (Annie Lobé). Dans ces conditions, il nous paraît difficile de garantir un temps de parole égal : moitié Pour, moitié Contre, et non pas trois-quarts POUR et un quart CONTRE.

Afin de rétablir un peu d'égalité, nous proposons une intervention de Paul ADAM, d'ATTAC, conjointement avec Annie Lobé.

Enfin, nous souhaiterions que ce "débat contradictoire" soit enregistré (enregistrement audio) afin que l'ensemble des Montreuillois puissent savoir dans quelles conditions se déploie le Linky à Montreuil.

Bien sincèrement à vous,

Pour le Collectif Stop Linky Montreuil

Annie Lobé